



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGSE-DSIS-BMP (12904)

ANNEXE 1 au règlement de consultation

« Grille d'analyse de la valeur technique »

**Service de traduction linguistique orale par
téléphone au profit du bataillon de marins-
pompiers de Marseille.**

Numéro de la consultation : 2019_12903_0040

Procédure de passation : Procédure adaptée

ANNEXE 1. GRILLE D'ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE

Sous critère	Type d'analyse	Notation	Note
Nombre de traducteurs susceptibles d'exécuter les prestations	Adéquation du nombre de traducteurs susceptibles d'exécuter la prestation objet du marché, pour chacune des langues demandées :	Pour chaque langue : - 3 traducteurs et plus = 2 points - 2 traducteurs = 1 point - 1 traducteur = 0 point	30 points maximum
	Langue Allemande.		
	Langue Anglaise.		
	Langue Espagnole		
	Langue Italienne.		
	Langue Néerlandaise.		
	Langue Polonaise.		
	Langue Portugaise.		
	Langue Turque.		
	Langue Arabe.		
	Langue Bulgare.		
	Langue Chinoise.		
	Langue Roumaine.		
	Langue Russe.		
Langue Serbo-Croate.			
Langue Vietnamienne.			
Niveau de compétence des traducteurs	Adéquation des qualifications générales et spécifiques détenues par les traducteurs susceptibles d'être dédiés à la réalisation des prestations objet du marché : niveau moyen de l'expérience, habilitation, diplômes, formations détenu par les traducteurs .	Excellente : 9 à 10 points Très bonne : 7 à 8 points Bonne : de 5 à 6 points Moyenne : de 3 à 4 points Passable : de 1 à 2 points Mauvaise : 0 point	10 points maximum
TOTAL			40 points maximum

La note « 0 » pour un sous-critère n'est pas éliminatoire et n'entraîne pas l'irrégularité de l'offre.